



Loi pacte : FO conteste les privatisations et les régressions sociales

Ce jeudi 11 avril, l'Assemblée Nationale a adopté définitivement, à une large majorité, le projet de loi PACTE sur la croissance et la transformation des entreprises.

Pour FORCE OUVRIERE, cette loi demeure un texte fourre-tout et qui va à l'encontre des droits sociaux et syndicaux.

FO réaffirme son opposition à la privatisation rampante de plusieurs entreprises (Aéroports de Paris, Française des jeux, Engie) qui focalise l'attention.

FO dénonce également de nombreuses dispositions qui vont à l'encontre des intérêts des salariés (relèvement des seuils sociaux, baisse du forfait social, incitations à l'épargne retraite...).

Force est malheureusement de constater qu'en dépit d'une crise sociale profonde et d'un Grand débat national censé apaiser les tensions, le social – comme la Fonction publique et le service public – est toujours vu comme un coût et que le choix demeure d'appuyer sur l'accélérateur du programme de libéralisation économique.

Paris, le 12 avril 2019

Contact :

Nathalie HOMAND
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et
du Service public**

✉ nhomand@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.47